



Accident de la route de ma soeur sans permis

Par **johnniver**, le **21/05/2009** à **19:09**

Bonjour,rrnJe vous explique ma situation : ma soeur a raté son permis en Avril et depuis j'ai l'habitude de la faire conduire (avec moi à coté) un petit peu dans notre lotissement en attendant qu'elle repasse son permis. Samedi dernier celle-ci a incister pour que je lui prête pour faire un tour toute seule cette fois-ci dans le lotissement avec sa copine. Après plusieurs refus et elle de plus en plus insistante j'ai fini par céder et j'ai fais la grave erreur de lui donner les clefs en lui disant de faire un tour uniquement dans le lotissement et de revenir 5 minutes après le temps de faire un petit tour. rnMalheureusement celle-ci est sorti du lotissement et a planté la voiture en faisant des tonneaux et a fini dans un mur avec sa copine. Par miracle elles n'ont eut que de légères blessures. La police est arrivé et connaisse toute la vérité.rnQuels sont les risques pour moi et ma soeur au niveau pénal?rnPourrai-je réassurer la voiture que je viens d'acheter en sachant que l'assurance est aussi au courant de l'histoire?rnJe vous remercie pour vos réponses.

Par **johnniver**, le **22/05/2009** à **11:16**

Merci pour votre réponse.